

2.8.2 **Score de Brooke (Brooke Upper Extremity Rating Scale)**

Évaluation des membres supérieurs (déficience, incapacité).

Évaluation des capacités motrices des membres supérieurs, validé uniquement pour la dystrophie musculaire de Duchenne de Boulogne.

Ce score a été sélectionné comme examen de référence lors de la conférence de consensus sur les maladies neuro-musculaires non acquise en Septembre 2001 à Paris.

Constitué de six épreuves (chacune constituant un grade) de passation rapide, ne nécessite qu'un verre d'eau, un stylo et une pièce de monnaie.

- 1 :** Partant de la position bras le long du corps, le sujet peut pratiquer une abduction des membres supérieurs afin que les mains se rejoignent au-dessus de la tête à la verticale.
- 2 :** Le sujet peut joindre les deux sur la tête en fléchissant les coudes ou en utilisant des compensations musculaires.*
- 3 :** Ne peut mettre les mains sur la tête, mais peut porter un verre d'eau à la bouche (à deux mains si nécessaire).
- 4 :** Le sujet peut porter les mains à la bouche, mais ne peut y porter un verre d'eau.
- 5 :** Le sujet ne peut pas porter les mains à la bouche, mais peut tenir un crayon ou ramasser une pièce de monnaie sur la table.
- 6 :** Aucune fonction usuelle des mains.

* Il est précisé pour les niveaux 1 et 2 s'ils sont réalisés, le poids que le patient peut porter avec une seule main et déposer sur une étagère située à la hauteur des yeux.

Référence :

Brooke M., 1983.